

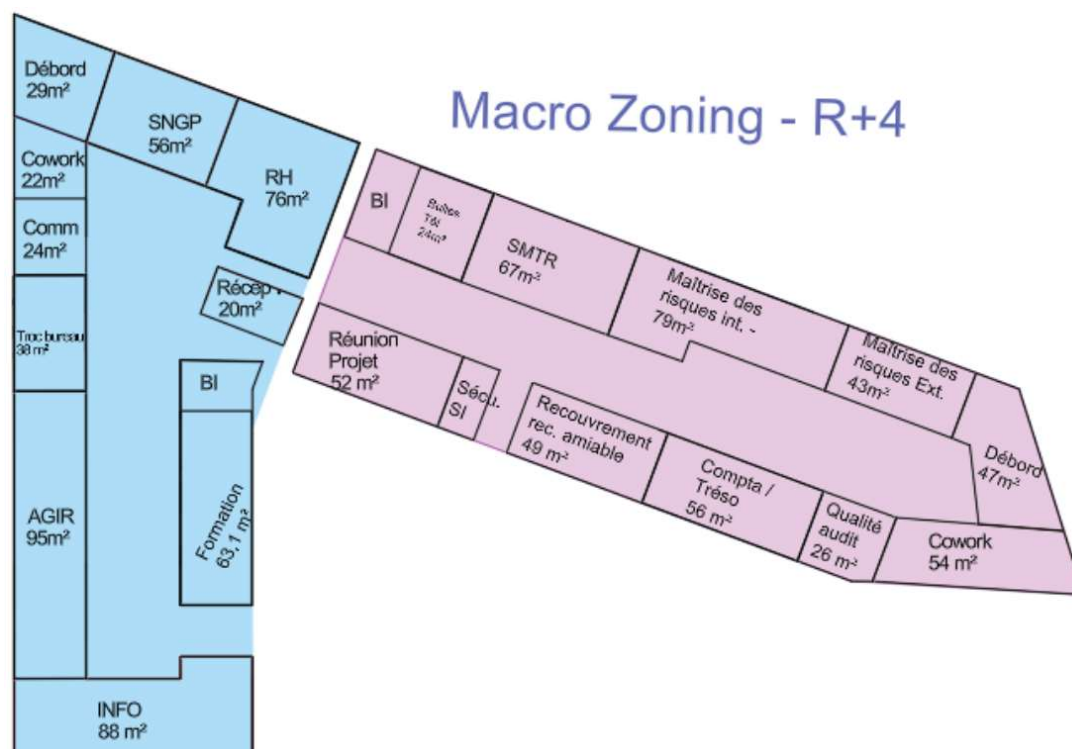
REAMENAGEMENT RONDEAUX - MACRO-ZONING R+4

Objectifs du macro-zoning :

- Définir une répartition des espaces entre les deux directions ;
- Estimer la possibilité d'intégrer toutes les expressions de besoins avec la surface disponible ;
- Elaborer une première base de travail au projet de réaménagement ;

Le macro-zoning a été bâti avec deux zones distinctes, en adéquation avec les portes coupe-feu de l'étage. Une surface théorique de **5 m² par agent** pour les espaces de production a été retenue et une de **12 m²** (correspondant à une trame) pour les bureaux individuels.

Les propositions ci-après sont une première base de réflexion et ne présentent en aucun cas l'implantation définitive après travaux. Ces éléments seront retravaillés avec l'architecte.



	Surfaces	Nb agents	Ratio m2 / agents
TOTAL	1 043 m ²	116	8,99
Espaces partagés	64 m ²		
DCF	456 m ²	65	7,02
DR / DG	523 m ²	51	10,25

La différence entre les directions s'explique par le volume de bureaux individuels (14 DR / DG contre 9 à la DCF ainsi que les espaces techniques type atelier, TROC' BUREAU...).